

RAPPORT NARRATIF FINAL DU PROJET

Il faudra faire référence à votre Formulaire de Demande de projet et au Contrat avec la WACC. Veillez répondre aux questions de manière aussi complète et concise que possible pour nous aider à en savoir plus sur votre projet terminé. Le rapport ne doit pas dépasser 15 pages, à l'exclusion des annexes. Veuillez soumettre le rapport avec les documents justificatifs et les matériaux à la WACC. Nous encourageons des histoires sur comment les personnes ont bénéficié du projet, avec des photos. Nous encourageons également des études de cas. Veuillez insérer les histoires et études de cas, si vous en avez, dans une annexe.

1. INFORMATION GÉNÉRALE

1.1 Titre du projet: (comme il apparaît dans le contrat):	IMPLICATION DES MEDIAS COMMUNAUTAIRES DANS LA LUTTE CONTRE LE SEPARATISME ET SOURCE DE CONFLITS A KINSHASA ET LUBUMBASHI
1.2 Numéro de référence du projet: (comme il apparaît dans le contrat)	1807
1.3 Nom complet de votre organisme:	MOUVEMENT INTERNATIONAL DES FEMMES POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT (MIFED-CONGO)
1.4 Nom du pays:	République Démocratique du Congo
1.5 Adresse postale complète:	
1.6 Adresse physique:	382, avenue Kiobongoyi commune de Bandalungwa, Kinshasa – République Démocratique du Congo
1.7 Personne responsable du projet:	Mme Sylvie ELENGE NYEMBO
1.8 Téléphone:	+(243)998336107
1.9 Fax:	
1.10 Courriel:	mifedcongo@yahoo.fr/ syvielenge_ny@yahoo.com
1.11 Site Web:	www.mifedcongo.kabissa.org
1.12 Période d'exécution du projet: (de mois/année à mois/année)	De février 2012 à août 2012

2. RÉSULTATS ET IMPACT

2.1 Quel était l'objectif à long terme du projet?
Intolérance et séparatisme réduits grâce à la promotion d'une communication pour la paix diffusée par et à travers les médias en général, renforcés par le réseautage et la mobilisation des journalistes particulièrement ceux des média communautaires autour du bien-fondé de la résolution pacifique des conflits gage d'une paix durable.

2.2 Quel était le but immédiat du projet et dans quelle mesure a-t'il été atteint?	
<p>Les médias communautaires promeuvent les valeurs pouvant consolider la paix et la tolérance entre les communautés en vue de prévenir les conflits post-électorales.</p> <p>Les élections en RD Congo constituent un ferment de conflits. Du fait, que les communautés finissent par se dresser les unes contre les autres. Ce constat peut être observé à Kinshasa la capitale de la RD Congo et dans la plupart des chefs-lieux des provinces de la RD Congo.</p> <p>Ce projet est nécessaire dans la mesure où il contribuera au renforcement de la paix par la promotion d'un climat de tolérance entre les communautés. Sur ce point, l'intervention ou mieux l'implication des journalistes des médias communautaires s'avère cruciale.</p>	
2.3 Dans quelle mesure les impacts et les résultats attendus ont-ils été atteints?	
<p>Impacts attendus et indicateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 23 journalistes de 18 médias communautaires adhèrent à un code de bonne conduite marquée par la tolérance et la proscription des propos haineux ou d'incitation à la haine, au séparatisme et à l'intolérance entre communautés; L'adoption du code de bonne conduite par d'autres médias non communautaires; Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication, CSAC, joue pleinement son rôle de régulateur de l'espace audiovisuel 	<p>Impacts atteints (par sexe)</p> <ol style="list-style-type: none"> Le monitoring des différents médias ciblés a permis de constater qu'ils ont respecté le code de bonne conduite et ont diffusé des programmes qui cultivent la paix. L'objectif est que 100% des chaînes ciblées mettent en application les différentes recommandations issues des séances de renforcement des capacités (voir activités ci-dessous). <p>NB : L'observation du comportement des populations aura lieu à l'issue des élections provinciales prévues vers la fin de cette année ou le début de l'année prochaine.</p>
<p>Résultats attendus et indicateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> Les capacités de 20 personnes (18 professionnels des médias et 2 membres de l'organe de régulation des médias appelé le CSAC) sur la culture de la paix, l'unité, la résolution pacifique des conflits intercommunautaires et la démocratie sont renforcées; L'impression de 1450 prospectus de vulgarisation du code de bonne conduite est réalisée, la production et diffusion de 20 émissions radiotélévisées (4 radios et 16 TV) sont réalisées. 	<p>Résultats atteints (par sexe, si valable)</p> <ol style="list-style-type: none"> 25 personnes dont 11 femmes (18 journalistes validés, 2 membres du CSAC, 5 autres journalistes non validés à l'avance) ont eu leurs capacités renforcées. 1450 exemplaires de prospectus du code de bonne conduite imprimés et distribués aux différents organes de presse; 20 émissions radiotélévisées produites et diffusées à travers quelques médias communautaires (Ratelki, RTCE, RLTV, CCTV et la RTNC2).

2.4 Quelles autres observations avez-vous faites? Veuillez mentionner tout ce qui peut illustrer les avantages découlant du projet.

Le projet a eu le mérite de réunir les animateurs de différentes chaînes dans un même lieu. Cette réunion a été l'occasion de débattre et d'échanger autour du thème du projet. On a assisté presque pendant les heures des discussions, au procès du séparatisme et la xénophobie. Si bien qu'il a fallu par moment faire preuve d'autorité pour recadrer les participants. Moralité, ce projet a servi d'amorce à un débat nécessaire en vue d'assainir le milieu de la presse audiovisuelle dans en RD Congo, dont l'effectif des médias croit continuellement.

2.5 Si vous avez observé des résultats positifs inattendus issus du projet, veuillez les décrire.

La création spontanée d'un groupe de surveillance du code de bonne conduite. Ce groupe aura pour mission d'alerter le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication en cas de dérapage d'un journaliste.

2.6 Si vous avez observé des résultats négatifs issus de ce projet, veuillez les décrire.

2.7 Avez-vous observé dans le contexte plus large un impact à long terme (positif ou négatif) qui pourrait être lié aux interventions du projet?

L'impact positif est l'instauration d'une ligne de conduite permettant de prévenir les éventuels dérapages grâce à une surveillance mutuelle sur base du code de bonne conduite. Donc, sans freiner la liberté d'expression mais amener à une pratique responsable de la pratique journalistique.

2.8 Quelles méthodes avez-vous utilisé pour évaluer les changements et l'impact?

Le monitoring des différents média ayant participé à l'atelier.

2.9 Veuillez décrire les bénéficiaires directs réels et indiquer le nombre de femmes et d'hommes. Veuillez également mentionner les bénéficiaires indirects.

Les bénéficiaires directs sont les journalistes et responsables de programme des TV et radio communautaires validés.

23 journalistes ont participé directement au projet (11 femmes et 12 hommes). Aux journalistes se sont ajoutés 2 membres (hommes) du CSAC.

Les bénéficiaires indirects sont tout journaliste récipiendaire du code de bonne conduite à Kinshasa tout comme à Lubumbashi, et les téléspectateurs et auditeurs congolais à travers les émissions qui ont été produites et diffusées sur quelques chaînes de Kinshasa.

2.10 Quelle est la probabilité que les résultats du projet seront soutenus à moyen et à long terme? Veuillez expliquer.

La probabilité que les résultats du projet seront soutenus à moyen et long terme est tout de même forte du fait de la mise en place d'une commission de suivi des acquis de l'atelier de renforcement de capacité couchés dans le code de bonne conduite.

2.11 Quel a été le changement le plus important apporté par le projet et quelle est la preuve clé de ce changement?

La volonté exprimée de veiller au respect de la déontologie journalistique et la mise en place d'une commission de suivi des acquis de l'atelier contenu dans le code de bonne conduite sont les preuves d'une prise de conscience des journalistes.

3. ACTIVITÉS

3.1 Veuillez fournir un résumé des principales activités exécutées en comparaison avec celles prévues. Dans le cas de révisions importantes, veuillez expliquer les raisons. Le cas échéant, veuillez présenter un rapport sur des activités spécifiques pour les femmes et les hommes respectivement.

Activités planifiées	Activités réelles (Indiquez si elles étaient spécifiquement pour les femmes, pour les hommes ou pour tous):	Explication d'une révision
<p>1. Adhésion du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) au projet;</p> <p>2. Organisation de l'atelier de renforcement des capacités de journalistes des média communautaires</p> <p>3. Impression et distribution des 1450 exemplaires du Code de bonne conduite ;</p> <p>4. Production des émissions débat sur l'influence du journalisme et Diffusion de 20 émissions radio et TV,...</p>	<p>Le projet a bénéficié de l'implication des femmes et des hommes. L'égalité entre les genres a été respectée dès la validation des participants à l'atelier de renforcement de capacité. Une attention particulière a été accordée au genre. 44% de femmes et 56% des hommes ont été systématiquement associés. Cela a également été le cas lors de la production et diffusion des différentes émissions radiotélévisées sur les trois chaînes de TV et les trois chaînes de radio sélectionnées ; un plateau mixte composé d'un homme et une femme était à chaque fois constitué de même pour les participants dont une part significative a été réservée aux femmes.</p>	<p>Aucune révision des activités n'a été faite. Bien qu'il sied de noter que le respect strict de la parité parfaite hommes-femmes n'a pas pu être réalisé parce-qu'une participante a été remplacée en dernière minute pour des raisons de santé par son collègue de sexe masculin.</p> <p>Par ailleurs, une bonne prospection du marché a permis d'imprimer 1450 exemplaires du code de bonne conduite (au lieu de 600) grâce à un prix avantageux (0,7\$ l'exemplaire au lieu de 1,69\$)</p>

3.2 Comment ont réagi les bénéficiaires aux activités du programme?

D'un bout à l'autre du projet, les bénéficiaires ont réagi positivement. Et, ils ont exprimé leur satisfaction bien qu'ils auraient souhaité que de telles initiatives soient régulières. L'idée qu'ils ont proposée est celle d'organiser annuellement une sorte de symposium autour du rôle du journaliste dans la vie socio-politique, afin d'assurer une évaluation de l'évolution du processus.

3.3. Si le projet consiste principalement d'achat de matériel, veuillez décrire quel impact / changement ce matériel apporte aux bénéficiaires.

Rien à signaler

3.4. Si le projet comprenait un atelier, un séminaire ou une consultation, veuillez joindre la liste des participants, les thèmes et sujets de leurs discours/exposés, et toute déclaration, ou autres documents publiés.

Documents joints : liste des présences et code de bonne conduite.

4. CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION

4.1. Veuillez noter tout changement important ou des événements qui ont eu lieu qui ont directement affecté le projet. Ceux-ci peuvent se rapporter à la gestion, planification, personnel ou autres questions.

Rien à signaler

5. CONTEXTE

5.1 Veuillez noter tout changement important dans les contextes suivants depuis le début du projet et résumer ses implications pour la pertinence du projet.

Politique:	Recrudescence des conflits armés à l'est de la RDC a révélé un fait important qui est le mouvement d'ensemble des médias quelle qu'en soit la tendance contre la guerre qui sévit à l'est de la RD Congo.
Social:	Remaniement ministériel : aucune implication sur la pertinence du projet.
Environnement naturel:	Rien à signaler

5.2 Dans quelle mesure le projet est-il toujours utile dans le contexte actuel? Veuillez expliquer.

Les discours politiques dus à la recrudescence de la guerre à l'est a emmené certains journalistes à se radicaliser et à distiller des messages qui pourraient ébranler l'équilibre social et la paix. Surtout que dans le cas du conflit armé qui a cours à l'est l'opinion nationale et internationale est sensibilisée sur le fait qu'il s'agit d'une agression extérieure menée par une armée étrangère qui vient en appui à un groupe rebelle d'une prédominance ethnique bien affichée.

6. RÔLE DE LEADERSHIP ET DE RÉSEAUTAGE DE VOTRE ORGANISATION

6.1 Le projet et le soutien de la WACC ont-ils aidé votre organisation à adopter une meilleure position pour faire preuve de leadership pour vos propres nouvelles initiatives ou celles des autres? Dans l'affirmative, veuillez expliquer.

En effet, le MIFED a abordé cette thématique en emmenant les journalistes à s'engager à œuvrer pour la promotion de la paix. L'organisation a pu, dans un contexte, très politisé, attirer l'attention du grand public sur les dérives de quelques médias. Pour ce faire, la mise en place d'une commission de surveillance mutuelle en est la preuve tangible.

6.2 De quelles façons est-ce que votre organisation a articulé et partagé de bonnes pratiques, des leçons apprises, et/ou du matériel de ressource avec d'autres organisations abordant sur des préoccupations similaires ou connexes? Si vous ne l'avez pas fait, avez-vous l'intention de le faire? Comment la WACC peut-elle aider?

La conception, la rédaction et la distribution du Code de bonne conduite a été un moment de partage et d'apprentissage auquel des organisations sœurs ont été associées. En vue de développer cette dynamique, la Wacc devrait nous aider à organiser annuellement un symposium sur le rôle de la presse communautaire et non communautaire dans le maintien de la paix et le développement en RD Congo. Cette initiative pourrait même être étendue à d'autres pays la sous-région.

7. CONCLUSIONS

7.1 Quelles leçons et bonnes pratiques ont émergé de ce projet?
Un engagement des journalistes à œuvrer pour la paix, à respecter l'éthique et la déontologie et surtout à promouvoir la tolérance est la leçon qui a émergé de ce projet. Et ceci constitue un motif de satisfaction pour notre organisation que de constater que les professionnels des médias, en dépit de leurs diverses sensibilités, peuvent s'unir autour d'une cause d'intérêt commun telle que la paix.
7.2 Quels défis et difficultés ont été rencontrés, et comment les avez-vous abordés?
Une seule difficulté majeure et qui n'a pas pu être surmontée à savoir l'incapacité de subvenir au besoin de formation exprimé sur le reste du pays, notamment dans les provinces où l'on note ces derniers temps une floraison des organes de média.
7.3 Le projet a-t-il eu aucun effet sur les questions d'égalité entre les genres?
Au contraire, le projet a veillé à promouvoir dans son exécution l'égalité entre les genres.
7.4 Quel travail en plus doit être effectué ou quelles mesures de suivi doivent être prises, s'il y en a?
Il serait utile de dupliquer cette expérience non seulement à d'autres médias de Kinshasa qui compte environ une soixantaine de structures de médias, mais aussi aux médias installés dans les provinces afin qu'ils puissent également bénéficier de la même connaissance. Car avoir des journalistes responsables est utile pour le pays.
7.5 Autres commentaires, s'il y en a.
Au lieu de 600 exemplaires du code de bonne conduite, il a été imprimé 1450 exemplaires. Ceci a été rendu possible par le choix d'un modèle bon marché.
7.6 Nous aimerions recevoir des copies numériques de documents produits tels que les manuels, les documents de formation et autres pour les partager. Nous apprécierions également des copies numériques ou des liens internet pour les photos, vidéos ou enregistrements sonores produits par ou sur le projet. Veuillez indiquer ci-dessous ce que vous nous envoyez.
Code de bonne conduite, photos, pièces justificatives du rapport financier

Nom et position dans l'organisation de la personne qui soumet le rapport.
Mme Sylvie ELENGE NYEMBO: Présidente



National Coordinator
SYLVIE ELENGE NYEMBO

Signature:

Date: 25 septembre 2012

RAPPORT FINANCIER FINANCEMENT PROJET 2012

Dépenses EN dollars

Description	Coût unitaire en us \$	Nombre d'unités	Coût total en us \$	Justificatifs
Identification et validation				
Téléphone	35	1	35	facture
Transports divers (taxi)	45	1	45	sans
-Réunions avec les personnes validées				
- Raftaichissement	8	25	200	facture
- Transport divers	4	25	100	liste
Location salle	400	1	400	facture
Sous/total :			780	
Renforcement des capacités				
Fournitures	8	25	200	facture
Paiement 2 modérateurs (4 jours)	600	2	1.200	note de frais
Matériel didactiques (ouvrages)	16	25	400	facture
Location salle (4 jours)	100	4	400	facture
Restauration et raftaichissement	60	25	1.500	facture
Sous/total :			3.700	
Production émissions TV, radio				
Production des émissions				
- Frais de productions TV et radio	87,5	16	1.400	facture
- Achat consommables	80	1	80	facture
- Transport divers	10	20	200	sans
Sous/total :			1.680	
Diffusions émissions				
Emissions TV et radio	150	16	2.400	
Emissions radio	100	4	400	
Sous/total :			2.800	facture
Production et distribution du code de bonne conduite				
- Production (infographie)	270	1	270	facture
- Impression	0,7	1450	1.015	facture
- Distribution Kinshasa et Lubumbashi (5 Kinsh. et 2 Lubum.)	66	7	462	note de frais
Sous/total :			1.747	
Evaluation des activités				
Monitoring (Agence)	1050	1	1.050	facture
Sous/total :			1.050	
Frais bancaires	120		120	
Total des dépenses			11.877	

Fait à Kinshasa le 21 septembre 2012



Sylvie ELENGE NYEMBO

Pour le MIFED-Congo
Sylvie ELENGE NYEMBO
Présidente